

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1286-35-heures-et-saint-lundi.html>

35 heures et Saint Lundi

- Thèmes généraux - Condition ouvrière et/ou salariale -

Date de mise en ligne : mercredi 11 mai 2005

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 9 février 2005 :

Saint Lundi, patron des paresseux

Et si, autrefois, la façon de travailler était différente ? Les éditions La Fabrique viennent de rééditer un petit livre d'un historien anglais intitulé « Discipline du travail » (*).

Ce livre montre comment le développement du capitalisme s'appuya sur la contrainte des salariés, grâce à l'introduction d'horaires réguliers et stricts comme nous les connaissons aujourd'hui. Rémunérés le plus souvent à la tâche, les ouvriers bénéficiaient jusque là de coutumes comme celle, très répandue, de la Saint-Lundi, jour chômé qui permettait de démarrer la semaine en douceur, quitte à travailler plus longuement si nécessaire les autres jours. Tout comme il était d'usage, les jours de foire, de laisser les travailleurs s'y rendre. L'absence d'électricité rythmait le travail en fonction des heures éclairées de la journée.

A partir de nombreuses scènes de la vie quotidienne, retrouvées dans les archives, l'historien retrace l'offensive idéologique menée par les entrepreneurs, dès la fin du XVIIe siècle, sur différents fronts, contre « les vieilles habitudes de travail ». D'innombrables moralistes insistent sur « l'oisiveté mère de tous les vices » et insistent sur une « gestion du temps », au nom d'un mercantilisme agrémenté de considérations religieuses.

Le développement des manufactures s'accompagne d'une véritable propagande distillée par ces nouveaux industriels pétris de puritanisme. Venu souvent du protestantisme, le capitalisme industriel imposera l'idée que « le temps c'est de l'argent »

Chaque activité est bientôt divisée, comptabilisée en unités de temps monnayables. Ces modifications, qui apparaissent dans certains règlements dès l'an 1700, rencontrent d'abord une résistance chez les ouvriers, habitués aux cadences irrégulières. Mais ils doivent rapidement intérioriser cette « logique patronale » et leurs combats ne sont plus « contre le temps mais à propos du temps » revendiquant une diminution de l'horaire journalier.

L'histoire du temps de travail a donc plus de 300 ans. Et si, dans les entreprises, la mode est à la flexibilité, celle-ci est toujours au bénéfice de l'employeur qui peut imposer ses horaires, et ne parle de « temps choisi » que pour faire passer l'idée d'augmenter les heures supplémentaires.

Rappels d'histoire

2 Mars 1848

Sur une proposition de la Commission du Luxembourg le tout jeune gouvernement de la IIe République fixe la durée

de la journée de travail à 10 heures à Paris et 11 heures en province. Mais le 9 septembre 1848, la journée de travail est de nouveau fixée à 12 heures.

7 juin 1936

Congés payés et semaine de 40 heures

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, à l'hôtel Matignon à Paris, sont signés les accords entre le nouveau président du Conseil, Léon Blum, la Confédération générale du patronat français (CGPF) et la Confédération générale du travail (CGT). Consécutifs à l'arrivée au pouvoir du gouvernement du Front populaire, ces accords prévoient la généralisation des conventions collectives, la création des délégués du personnel et une augmentation de 12% des salaires. Mais on retiendra surtout l'instauration de la semaine de 40 heures et l'octroi de 15 jours de congés payés.

13 janvier 1982

Passage aux 39 heures : Le gouvernement de Pierre Mauroy instaure la semaine des 39 heures pour les salariés et généralise la cinquième semaine de congés payés.

13 juin 2000

La France passe aux 35 heures

La loi sur les 35 heures de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, est adoptée malgré une vigoureuse opposition du Centre national du patronat français (CNPFP). La loi limite à 35 heures la durée hebdomadaire légale du travail à partir du 1er janvier 2000 dans les entreprises de plus de 20 salariés et la rend obligatoire au 1er janvier 2002 dans toutes les autres entreprises. La droite qui remportera les élections législatives en 2002, Â« assouplira Â» ces dispositions.

Horaire de travail des cadres : Mécréants !

Selon Alternatives économiques de février 2005, quatre députés de l'UMP ont déposé une proposition de loi concernant le travail des cadres. Moyennant une augmentation de salaire ou un supplément de retraite, ceux-ci pourraient travailler autant de jours que leur entreprise le leur demandera, jusqu'à 336 jours par an ! Cela ne fait ni un dimanche par semaine, ni cinq semaines de congés payés !

Merci patron !

Ecrit le 9 février 2005 :

500 000 selon ...

5 février 2005 : Les syndicats et la gauche ont réussi leur pari de mobiliser largement les salariés autour de la défense des 35 heures. 500.000 manifestants selon les syndicats, 254 700 selon la police (sans tenir compte de la manifestation parisienne) [Le 20 janvier, la mobilisation du secteur public avait drainé 328.000 manifestants selon les syndicats, 211.000 selon la police.]

35 heures et Saint Lundi

La défense des 35 heures et le refus d'avoir à « travailler plus pour gagner plus » dominaient largement parmi les slogans de la manifestation parisienne. Lycéens protestant contre la réforme de l'école, fonctionnaires réunis pour la défense du service public et sans-papiers donnaient également de la voix.

Alors que la CGT vient de rejeter le traité constitutionnel européen, contre l'avis de sa direction, les mots d'ordre hostiles à la politique économique et sociale de l'Europe ont été entendus de nombreuses fois.

Ecrit le 9 février 2005 :

Saint Lundi

Parmi tous les saints imaginaires et facétieux, saint Lundi figure au nombre des saints de la paresse, comme Sainte Flemme, Saint Lambin, et d'autres comme Sainte Reine (parce qu'on peut prononcer Sainte Traine). Vers 1780, dans son « tableau de Paris » Sébastien Mercier note : « tous les ouvriers chôment le lundi, c'est chez eux une vieille et indéracinable habitude... le lundi et le mardi, voilà deux jours de la semaine pour la fainéantise et la boisson ». Emile Zola écrivait en 1877 : « Coupeau pouvait faire la Saint-Lundi des semaines entières ». A Paris, fêter la Saint-Lundi c'était aller ripailler aux barrières de Paris. Dans le Beaujolais on faisait la Saint-Lundi pour se reposer des fatigues du dimanche. A Clermont-Ferrand au musée du Ranquet, un plat en faïence montre un homme, un pichet à la main, entouré de ... saint Lundi patron des mauvais ouvriers, Saint Lundi patron des paresseux, Saint Lundi, patron des ivrognes. Priez pour nous.

Un article du magazine Le voleur, du 18 mars 1881, maudit ce saint fléau : « De tous les saints de l'enfer, saint Lundi est le pire de tous. Son autel est le comptoir de zinc du cabaret sur lequel l'ouvrier immole sa famille et sa raison, ses biens et lui-même ... Saint Lundi est en progrès, mais il a pour ennemis terribles l'instruction, les journaux à bon marché, les ouvrages publiés en livraisons ».

En Angleterre existait un « Saint Monday ». L'Allemagne pratiquait le Guter Montag. La Belgique et la Wallonie savaient fêter l'Sint Lundi. En France, à partir de cette année, nous ne fêterons plus Saint Lundi, le lendemain de la Pentecôte.

(Source : Dictionnaire des saints imaginaires et facétieux, par Jacques Merceron, Ed du Seuil)

Lundi de Pentecôte

Ce virus est prévu pour se déclencher le lundi de Pentecôte. Il doit provoquer la suppression d'un jour férié en transformant des heures habituellement chômées en heures travaillées. Il interdira les manifestations festives de nombreuses communes. Enfin, par un processus que ni les antivirus, ni JP Raffarin ni même Jean Luc Delarue ne parviennent à expliquer à ce jour, il doit transformer des cotisations sociales en promesse d'aide pour les personnes âgées.

Il est encore temps d'agir pour éradiquer ce virus, apparenté à un Cheval de Troie.

Voici la marche à suivre :

1 - Faites suivre cette info à tout votre carnet d'adresse.

2 - Décrêtez que vous ne viendrez en aucun cas travailler ce jour là.

3 - Jurez au contraire que vous en profiterez pour rendre visite à une grand-tante esseulée.

4 - Faites remarquer au Medef, donc à Raffarin que l'impôt sur les grandes fortunes a été diminué pendant que 15.000 personnes âgées n'avaient pas de quoi être accueillies dans les hôpitaux et services sociaux

5 - Faites remarquer au Medef, donc à Raffarin que 103 millions d'euros de crédits pour l'amélioration des structures d'accueil des personnes âgées ont été annulés en janvier 2003.

6 - Faites remarquer au Medef, donc à Raffarin que des millions d'heures d'aide ménagère ont été supprimées faute de crédits (c'est le cas par exemple à la CPAM de Nantes pour l'aide ménagère aux handicapés)

7 - Faites remarquer au Medef, donc à Raffarin, et aussi (hélas !) à Lionel Jospin que des centaines de lits d'hôpitaux ont été supprimés, des dizaines d'établissements hospitaliers supprimés.

8 - Rappelez enfin que s'il faut travailler plus, des millions de chômeurs seraient ravis de le faire.

Attention ! Ce virus peut également prendre la forme de fichiers nommés

- Tunousprendspourdespingouins.bat
- SEILLIERES.MEDEF ou FILLON.BUG.

avec de multiples variantes destructrices. qui génèrent des processus particulièrement dévastateurs :

- Insecurite.sociale.exe,
- MisèreEtPauvreté.exe
- PrécarisationGénéralisée .com
- â€“ adieules35heures.exe etc

Post-scriptum :

(*) *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel, de Edward P. Thomson, Ed. La Fabrique, 104 pages, 12 Euros*